

## **COMITE OPERATIONNEL- COVID 19 en date du 20 mars 2020**

Dans la continuité des décisions prises par l'Etat, Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois et Eliane BRUNEL, Présidente du Syndicat Lauragais Audois, ont pris des mesures complémentaires pour la protection des agents et des usagers.

Ces mesures sont mises en œuvre à compter du 20 mars 2020.

### **L'ensemble des services de la communauté de communes seront fermés au public :**

Les sites de la communauté de communes assurent une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17H00.

- Siège de la communauté de communes : 04 68 23 68 43
- Centre intercommunal d'action sociale : 04 68 94 58 06

Vous pouvez également transmettre vos demandes par mail : [contact@cccla.fr](mailto:contact@cccla.fr) . Elles seront traitées dans les meilleurs délais.

### **Services Petite Enfance et Enfance- Jeunesse :**

L'ensemble des activités du Lieu d'Accueil Enfants-Parents et le Relais d'Assistants Maternels Intercommunal sont suspendues à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre,

Les crèches et les Accueils de loisirs sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois comme annoncé par le Président de la République, un service minimum d'accueil est assuré en direction des enfants des personnels soignants du territoire nécessitant un mode de garde en crèche ou en accueil de loisirs. Ce service minimum a été construit grâce à une étroite collaboration entre les services du Syndicat Lauragais Audois, de la Ville de Castelnaudary, de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et de l'Education Nationale.

Les enfants du personnel soignant sont accueillis selon les modalités suivantes :

**Pour les enfants non scolarisés (de 0 à 4 ans) depuis le mardi 17 mars 2020 de 6h30 à 19h00 au sein de l'Accueil à la crèche intercommunale Louise Michel (Castelnaudary)**

Coordonnées : 04.68.23.48.81 ou @ : [louisemichel@cccla.fr](mailto:louisemichel@cccla.fr)

En cas de besoin d'Assistante Maternelle prendre contact avec le Relais d'Assistants Maternels Intercommunal (RAMI).

Coordonnées : [jennyfer.gauthier@cccla.fr](mailto:jennyfer.gauthier@cccla.fr).

**Pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire et jusqu'à 16 ans** depuis le mercredi 18 Mars, de 7h30 à 19h00: à l'école Prosper Estieu (rue des écoles 11 400 Castelnaudary).

Coordonnées : 04.68.94.04.96 ou [education-jeunesse@ville-castelnaudary.fr](mailto:education-jeunesse@ville-castelnaudary.fr)

Pour les enfants présents sur le temps du repas, un pique-nique froid est à apporter, ainsi que les collations pour le matin et/ou l'après-midi.

Afin de ne pas déplacer du personnel pour rien, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer à l'avance vos besoins ce qui nous permettra d'adapter les horaires d'accueil.

L'ensemble des activités du Lieu d'Accueil Enfants-Parents et le Relais d'Assistants Maternels Intercommunal sont suspendues à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre,

### **Centre Intercommunal d'Action Sociale :**

Les demandes de domiciliation, de secours d'urgence, l'accompagnement pour le montage des dossiers APA, MDPH, Caisses de Retraite et Aide Sociale, le service RSA restent assurés sur rendez-vous au 04.68.94.58.06.

Pour le service d'aide à domicile, seule l'aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne (au lever et/ou au coucher, à la toilette, à l'habillage, à la préparation des repas) se poursuit, dans le respect des consignes sanitaires. Le service portage de repas est également maintenu avec le respect de mesures d'hygiène renforcées.

Afin que le lien avec les usagers soit conservé, ces derniers sont appelés régulièrement durant toute la période de confinement, pour connaître leurs besoins et adapter la réponse à apporter.

Les services municipaux des 43 communes assurent aussi cette veille au près des plus fragiles.

Le traitement des autres activités du CIAS se font sur rendez-vous.

### **Services à la population :**

Les services suivants sont fermés ce jusqu'à nouvel ordre :

- l'office du tourisme intercommunal ;
- l'office fluvial ;
- la déchetterie de SALLES -SUR-L'HERS ;
- les médiathèques et bibliothèques intercommunales ;
- l'école de musique intercommunale.
- le transport à la demande.

Pour ce dernier service, nous invitons les usagers à continuer à nous faire connaître leur besoin afin de trouver une solution locale en coordination avec les mairies.